Journal Burkinabè de la Statistique

3e trimestre 2022

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 006

Enquête démographique et de santé 2021

Une adolescente sur cinq a commencé une vie féconde

ÉDITORIAL
EDS-5 : Le Burkina Faso, à jour de ses indicateurs — Page 3

ACTUALITÉS
CNS : Un taux de réalisation de 56% des activités en 2021 et de grandes opérations annoncées pour 2023 — Page 4

COMPRENDRE
5e RGPH : Plus de femmes handicapées que d'hommes — Page 10

DÉCOUVERTE
L'Indice du Coût de la Construction : un instrument de mesure du coût de construction des bâtiments d'habitation à l'horizon 2023 pour le Burkina Faso — Page 12

CHIFFRES/RÉSULTATS
Le coton rapporte 134,6 milliards de F CFA au Burkina — Page 13

PORTRAIT/INTERVIEW
« Ce travail est une mine d'or qui peut permettre vraiment à l'État d'entreprendre certaines actions pour les populations et pour développer au mieux le pays ». — Page 17

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes : www.insd.bf - www.cns.bf

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO

Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE

Directeur général adjoint de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE

Directeur de l'Informatique et du Management de l'Information Statistique de l'INSD

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Abdou NOMBRE

RÉDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Yanne ZOUNDI
Yves Gérard BAZIE
Kassoum SORI
Djouma HEMA
Paul TIENDREBEOGO
Karim SARA
Théophile TAPSOBA
Issa ZONGO
Aboul Aziz OUEDRAOGO

COLLABORATION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie

PARTENAIRE

Réalisé avec l'appui financier du PHASAO, financé par la Banque mondiale

01 BP 374 Ouaga 01 - Tél. : (+226) 25 49 85 02 / 25 49 85 00
insd@insd.bf - www.insd.bf

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

PHASAO

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes : www.insd.bf - www.cns.bf

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE

Le Burkina Faso, à jour de ses indicateurs

Le Burkina Faso vient de publier les résultats de la cinquième Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso (EDSBF-V). L'EDS est l'une des opérations majeures attendues du système statistique national. L'enthousiasme réservé aux résultats par les partenaires et le comité de suivi dénote de l'impatience avec laquelle ils étaient attendus.

La réalisation de cette opération est un pas de franchi dans l'impérieuse nécessité de disposer de données actuelles. Les indicateurs obtenus permettent la mise à jour de la connaissance de la situation démographique et sanitaire. Ils contribuent également à la mesure des progrès vers la réalisation des objectifs nationaux de développement et des objectifs en rapport avec les engagements internationaux à l'instar des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

L'enquête a en effet permis de collecter des données sur les niveaux de fécondité, les préférences en matière de fécondité, la connaissance et l'utilisation des méthodes de planification familiale, les pratiques d'allaitement, la mortalité infantile , la mortalité maternelle, la santé infantile et maternelle, la possession et l'utilisation des moustiquaires, l'état nutritionnel et les pratiques alimentaires de la mère et de l'enfant, les fistules, les mutilations génitales féminines, les violences domestiques, l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue, le travail des enfants et la discipline des enfants. En outre, elle a permis d'estimer la prévalence de l'anémie et du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans.

L'EDSBF est une enquête ménage stratifiée et à deux degrés, les strates étant les 13 régions du Burkina et les milieux de résidence. Au premier degré, des Zones de Dénombrement (ZD) issues du 5e RGPH ont été tirées et au second degré, des ménages ont été tirés après la mise à jour de la liste de l'ensemble des ménages dans ces ZD. Les résultats fournis par l'EDSBF 2021 sont donc représentatifs au niveau de

l'ensemble du pays, au niveau de chaque milieu de résidence (urbain et rural) et pour chacune des 13 régions administratives.

L'enquête a nécessité une conjugaison d'efforts du Burkina Faso à travers le ministère en charge de la santé et de celui chargé des statistiques. Elle a mobilisé également les partenaires au développement notamment l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), l'Initiative Présidentielle des États-Unis contre le Paludisme (PMI), la Banque Mondiale, le Fonds Mondial à travers le PADS, l'UNICEF et l'UNFPA. Cette opération a également bénéficié de la participation active des populations enquêtées et du soutien fort appréciable de diverses institutions et administrations nationales et locales et de proximité.

Boureima OUEDRAOGO
Directeur Général de l'INSD

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Gouverner c'est prévoir. Prévoir c'est connaître. Connaître c'est mesurer

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE 2022

Un taux de réalisation de 56% des activités en 2021 et de grandes opérations annoncées pour 2023

Le Conseil national de la statistique (CNS) a tenu sa première session ordinaire de l'année 2022, ce vendredi 19 août 2022 à Ouagadougou. Présidée par le ministre de l'Économie, des finances et de la prospective, Dr Seglaro Abel SOMÉ, ladite session a été consacrée à l'examen et à l'adoption du rapport statistique national 2021 et du programme statistique national 2023. Il s'est agi pour les membres de dresser le bilan des réalisations de 2021 par rapport aux prévisions et de dégager les perspectives pour 2023.

L'ancien ministre Seglaro Abel SOMÉ (au milieu) a confié que des opérations d'envergure seront mises en œuvre pour un suivi substantiel du Plan national de développement

L'exercice 2021 du Conseil national de la statistique est marqué par un taux d'exécution physique des activités d'environ 56%. Des acquis majeurs, le CNS en a engrangé l'année écoulée. De ces acquis, on note la poursuite des travaux du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) avec la production des rapports thématiques ; le lancement officiel du deuxième recensement général de l'agriculture ; la publication des résultats de la première enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages et le démarrage des travaux de la deuxième enquête de cette série ; la réalisation de la collecte des données de la cinquième enquête démographique et de santé.

Au nombre des avancées à l'actif de la statistique, nous avons l'adoption par l'Assemblée nationale de la nouvelle loi portant organisation et règlementation des activités statistiques et le démarrage effectif des activités pédagogiques et administratives de l'Ecole supérieure de statistique de Ouagadougou.

En ce qui concerne le programme statistique national 2023, le ministre Seglaro Abel SOMÉ a confié que des opérations d'envergure seront mises en œuvre pour un suivi substantiel du Plan national de développement, des politiques sectorielles de développement et des Objectifs de développement durable. A la suite, le Directeur général de l'INSD Boureima OUÉDRAOGO a ajouté que l'année prochaine verra l'évaluation à mi-parcours du Schéma directeur de la statistique 2021 – 2025 ; la réalisation de l'enquête nationale sur la migration ; la poursuite des travaux du Recensement général des entreprises (RGE) ; la poursuite des travaux de la deuxième enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages ; la réalisation de l'Enquête permanente agricole (EPA) ; la poursuite de la mise en place d'un système permanent d'enquêtes sur l'emploi et le secteur informel.

Une vue des participants

Au cours de la session, les membress ont aussi échangé sur deux importants sujets d'actualités à savoir les résultats de l'étude sur les conditions de vie des populations déplacés et sur les facteurs de l'inflation ; deux thèmes qui permettent de mieux éclairer les décisions pour l'opérationnalisation des politiques économiques et sociales.

Mouonkoun DABIRE

Campagne agricole 2022

De bonnes récoltes en perspective

Les cumuls pluviométriques enregistrés du 01 avril au 31 août 2022 ont varié entre 200,5mm en 17 jours de pluies dans le Soum à 1 379,9 mm en 54 jours de pluies dans les cascades. Cette situation est similaire à tendance excédentaires par rapport aux cumuls saisonniers de l'année passée à la même période et à la normale (moyenne 90-2021), avec quelques ilots de déficits dans les régions de l'Est, du Sahel, du Centre-sud, du nord et de la boucle du Mouhoun. C'est le point fait à mi-parcours de la saison agricole en cours par le ministère en charge de l'agriculture.

Plusieurs ménages ont bénéficié de l'accompagnement du gouvernement pour cette campagne agricole

La situation alimentaire et nutritionnelle des ménages serait acceptable dans l'ensemble pour les trois prochains mois. La satisfaction des besoins en eaux des cultures a été globalement bonne à la troisième décade d'août avec un bon niveau des retenues d'eau de surface. Par conséquent, les perspectives de récoltes seraient bonnes au regard de la physionomie courante des cultures avec toutefois des risques par endroit, de baisses des emblavures au regard de la situation sécuritaire et de baisse des rendements en lien avec le coût élevé et la faible disponibilité des engrais minéraux.

L'appui à la production végétale a consisté à la mise à disposition au profit des producteurs de 194 engins motorisés, de plus de 6 500 matériels agricoles et plus de 1500 kits CES/DRS, de 3 666,57 tonnes de semences améliorées, de 27 803,05 tonnes d'engrais et l'aménagement de 8 500 hectares environ (pour la plupart réhabilités). La situation phytosanitaire a été marquée par l'infestation de 41 120 ha, pour l'essentiel par la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) sur les céréales, avec un niveau de maîtrise des services d'encadrement et des producteurs jugé acceptable

Aussi, les zones à fort défit sécuritaire connaissent une perturbation des activités de production et une limitation des interventions humanitaires. La répartition de ces cumuls dans le temps et dans l'espace quelques fois couplées à des grêles, a par ailleurs affectés 1 146,05 ha dans les régions des cascades, de l'Est, du Centre-sud, du Sud-ouest, des Hauts-Bassins, du Nord et du Centre-nord ; laquelle des situations a impacté plus de 200 ménages.

En ce qui concerne la production animale, on note que l'état physique des animaux est globalement bon mais en détérioration comparaison faite à une situation normale. Les appuis à la production pastorale ont concerné pour l'essentiel des zones d'intervention du PDPS et de la FAO avec environ 60 tonnes de semences fourragères, 335 tonnes de SPAI et quelques équipements (broyeurs polyvalents). Les ressources pastorales sont dans l'ensemble disponibles mais demeurent difficiles d'accès en raison de l'obstruction des pistes à bétail et l'occupation des aires de pâtures au profit des espaces champêtres.

✍ *Yves Gérard BAZIE*

REDUCTION DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE

Contribution du paquet promotionnel ANJE

La sixième question de recherche de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) a été validée par le Groupe pluridisciplinaire d'orientation et de prospection (GPOP), au cours d'un atelier tenu du 25 au 30 juillet 2022 à Ziniaré. Le rapport de cette question de recherche porte sur l'évolution des indicateurs de l'allaitement du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) en rapport avec celui de la malnutrition chronique dans les régions où le paquet promotionnel a été mis en œuvre.

Les participants ont souhaité la prise en compte de la situation sécuritaire dans la mise en oeuvre du PPE ANJE

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso est caractérisée par une persistance de la malnutrition sous toutes ses formes en 2021. Selon l'Enquête nationale nutritionnelle, un enfant sur cinq souffre du retard de croissance et un sur dix de la malnutrition aiguë. En 2012, la prévalence de la malnutrition chronique était de 32,9%. Ce qui a nécessité la mise en œuvre du paquet promotionnel ANJE car selon plusieurs auteurs, la malnutrition chronique serait liée à plusieurs facteurs notamment les soins ou pratiques alimentaires inappropriées. Ce paquet promotionnel vise à réduire la prévalence de la malnutrition chronique de 40% à l'horizon 2025.

La sixième question de recherche a fait une analyse de l'évolution des pratiques ANJE en rapport avec le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans avant et au cours de la mise en œuvre de l'ANJE.

De cette analyse, il ressort que plusieurs indicateurs de l'ANJE ont connu une évolution de 2012 à 2021. En effet, l'allaitement exclusif est passé de 38,2% en 2012 à 69,6% en 2021 et la poursuite de l'allaitement à un an reste stable autour de 95,6% pour la même période. L'introduction d'aliments en temps opportun des enfants âgés de 6 à 8 mois est passée de 57,4% en 2012 à 63% en 2021. Quant à l'alimentation minimum acceptable des enfants de 6 à 23 mois, elle est passée de 11,7% en 2012 à 23,9% en 2021. Cette amélioration des indicateurs, bien que faible, connait un changement positif après la mise en œuvre du Plan de passage à l'échelle du paquet promotionnel ANJE (2013-2025). Elle a contribué à la réduction de la prévalence de la malnutrition chronique de 32,9% en 2012 à 21,6% en 2021 selon le rapport.

Photo de famille des parties prenantes

Huit régions à savoir la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Nord, l'Est, le Nord, le Plateau-Central, le Sahel et le Sud-Ouest ont été concernées par cette étude. Au moins 50% des districts sanitaires de ces régions ont mis en œuvre le paquet promotionnel ANJE pendant une durée minimale de 2 ans.

Kassoum SORI

COLLECTE DE DONNÉES SUR LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

L'INSD sollicite l'accompagnement des entreprises

L'Institut national de la statistique et de la démographie a organisé deux ateliers d'échanges avec les responsables des entreprises. A travers ces rencontres, l'Institut veut plaider pour une meilleure collaboration des entrepreneurs dans la collecte des données au sein des entreprises. Ces réunions se sont tenues les 28 et 30 juin 2022 respectivement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Le Directeur général adjoint de l'INSD Bernard BERE a rassuré les responsables d'entreprises sur la confidentialité de leurs données et à une bonne collaboration afin de faciliter la production des indicateurs

Les responsables d'entreprises ont été sensibilisés sur la nécessité de disposer des données pour le calcul des indicateurs conjoncturels

Sensibiliser les entreprises à la mise à disposition des données pour le calcul des indicateurs conjoncturels, tel est l'objectif majeur qui a conduit les statisticiens vers les hommes d'affaires des deux principales villes du Pays. Il s'est agi pour la direction des statistiques et des synthèses économiques de l'INSD, d'échanger avec le monde des entreprises sur l'utilité des données collectées, et solliciter son accompagnement pour l'amélioration des statistiques officielles.

L'institution chargée de la statistique veut, à travers ces exercices, inciter les entreprises à fournir les informations relatives à leurs exercices trimestriels nécessaires à l'élaboration de la note trimestrielle sur la production industrielle et sur les chiffres d'affaires des entreprises au Burkina Faso. Lesquels indicateurs offrent la possibilité aux utilisateurs d'analyser et de comprendre la dynamique de production des entreprises selon leurs secteurs d'activités.

Le Directeur des statistiques et des synthèses économiques de l'INSD, François RAMDE a rappelé lors de l'atelier de Ouagadougou, le bienfondé des indicateurs pour les acteurs du monde économique. Pour lui, les informations économiques produites et diffusées par l'INSD telles que l'indice des prix à la production industrielle (IPPI), l'indice de la production industrielle (IPI) et l'Indice du chiffre d'affaires (ICA) sont aussi utiles aux entreprises pour analyser les marchés ou pour élaborer leurs stratégies commerciales. Dans la même veine, le chef de service en charge des indices de la production industrielle Placide SOME a tenue à rassurer ces interlocuteurs de l'importance des données chiffrées pour le développement des entreprises, « le travail que nous abattons sert d'instrument de pilotage des politiques conjoncturelles et est très utile pour les entreprises elles-mêmes dans la prise de bonnes décisions ».

Le besoin d'améliorer le pilotage des économies de ses Etats membres, l'UEMOA à travers le Programme statistique régional (PSR UEMOA/AFRISTAT), a nécessité la mise en place de nouvelles recommandations en matière de collecte de données et de calcul des indicateurs conjoncturels. Des opérations de collecte ont été lancées dans ce cadre. Cependant, force est de constater que les taux de réponse des entreprises restent encore à améliorer pour atteindre les seuils conformes aux normes de qualité requise. Occasion pour le Directeur général adjoint de l'INSD Bernard BERE de rassurer les responsables d'entreprises sur la confidentialité de leurs données et à une bonne collaboration afin de faciliter la production des indicateurs. Car, dit-il, de toute évidence, la production des statistiques économiques n'est possible que grâce aux précieuses contributions des entreprises qui fournissent régulièrement des informations utiles sollicitées par l'Institut.

Mouonkoun DABIRE
Abdoul-Aziz OUEDRAOGO

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ 2021

Une adolescente sur cinq a commencé une vie féconde

Les résultats de la 5e Enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF 2021) sont désormais disponibles. Des données collectées du 30 juillet au 30 novembre 2021, auprès de 17 689 femmes de 15-49 ans et 7 720 hommes de 15-59 ans, repartis dans 13 251 ménages sur tout le territoire national, il est ressorti une précocité de fécondité.

Une adolescente sur cinq (soit 20,1%) a déjà une vie féconde. L'enquête révèle qu'elles ont déjà une naissance vivante, ou ont déjà eu une grossesse improductive ou encore sont enceintes de leur premier enfant. « La population féminine du Burkina Faso se distingue par une entrée précoce dans la vie reproductive », soulignent les enquêteurs. Ils informent que cette proportion est encore plus élevée en milieu rural (23,0%) qu'en milieu urbain (14,2%) du fait de la précocité des mariages dans les villages. L'EDSBF 2021 affirme que l'entrée précoce des femmes dans la vie féconde a un impact sur leur descendante finale et donc sur le niveau global de la fécondité.

Toutefois, celle-ci est en baisse constante. « L'indice Synthétique de fécondité (ISF) est passé de 6,5 enfants en 1993 à 6,0 enfants en 2010 puis à 4,4 enfants en 2021 », précise-t-on dans l'EDSBF 2021. La fécondité varie en fonction du milieu de vie. Elle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. « En effet, l'ISF est de 4,9 enfants en milieu rural tandis qu'il est de 3,4 en milieu urbain », font noter les enquêteurs. Les rapporteurs révèlent que le niveau de fécondité actuelle « pourrait être influencé par la situation sécuritaire en vigueur dans le pays, l'ISF étant un indicateur très conjoncturel ».

Parallèlement à la baisse de la fécondité, la pratique de la contraception et de la planification familiale sont en hausse, selon l'Enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF-2021). La pratique contraceptive concerne plus les méthodes modernes (31,5%) que traditionnelles (seulement 2,3%). Les femmes non en union mais sexuellement actives (65,0%) utilisent les méthodes contraceptives plus que les dames en union (33,8%). « Si la proportion de femmes de 15-49 ans en union qui pratiquent la contraception n'est pas totalement satisfaisante, ce n'est pas faute d'existence d'un fort besoin en matière de contraception », insistent les enquêteurs. Les besoins non satisfaits (BNS) en planification familiale représentent la proportion des femmes de 15-49 en union qui souhaitent espacer ou limiter les naissances mais n'utilisent pas une méthode contraceptive.

Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence selon l'EDSBF-2021

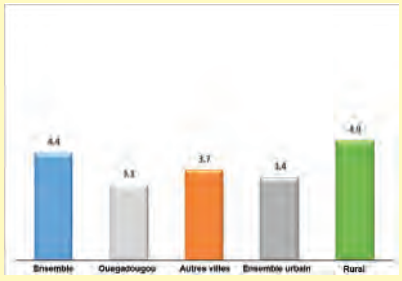

Tendance de l'ISF au Burkina Faso selon de 1993 à 2021

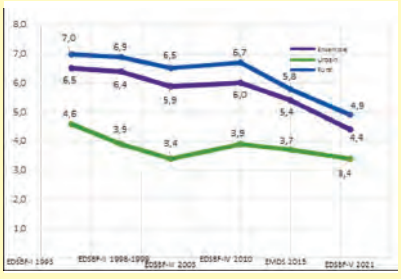

Proportion d'adolescentes de 15-19 ans ayant déjà commencé leur vie féconde

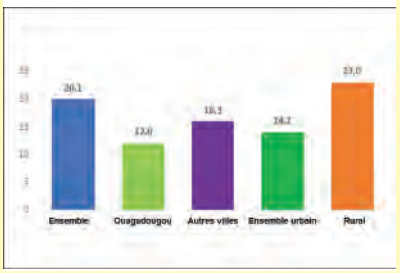

Selon l'EDSBF-2021, 67,5% des femmes et 64,1% des hommes de 15-49 du Burkina Faso vivent en milieu rural en 2021. Les hommes sont globalement plus instruits que les femmes car 58 % des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 45% des hommes. Aussi pendant que 35,5% des hommes de 15-49 ans ont atteint au moins le niveau secondaire, seulement 27,4% des femmes ont atteint ce niveau.

Issa ZONGO

Evolution de la fécondité au Burkina Faso

L'EDSBF 2021 vise principalement à fournir des estimations actualisées des indicateurs socio-démographiques et sanitaires de base. Il s'agit d'une enquête ménage stratifiée et à deux degrés, les strates étant les 13 régions du Burkina et les milieux de résidence. Au premier degré, des Zones de Dénombrement (ZD) issues du 5e RGPH ont été tirées et au second degré, des ménages ont été tirés après la mise à jour de la liste de l'ensemble des ménages dans ces ZD. Les résultats fournis par l'EDSBF 2021 sont donc représentatifs au niveau de l'ensemble du pays, au niveau de chaque milieu de résidence (urbain et rural) et pour chacune des 13 régions administratives. Au total, des ménages ont pu être visités dans 514 ZD.

Tendance de la prévalence contraceptive (%) au Burkina Faso

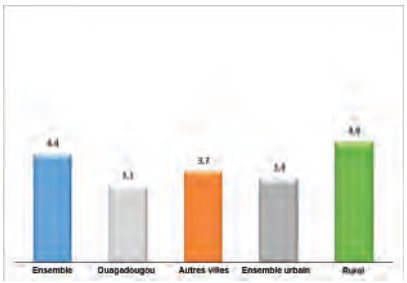

Prévalence contraceptive (%) des femmes au Burkina Faso

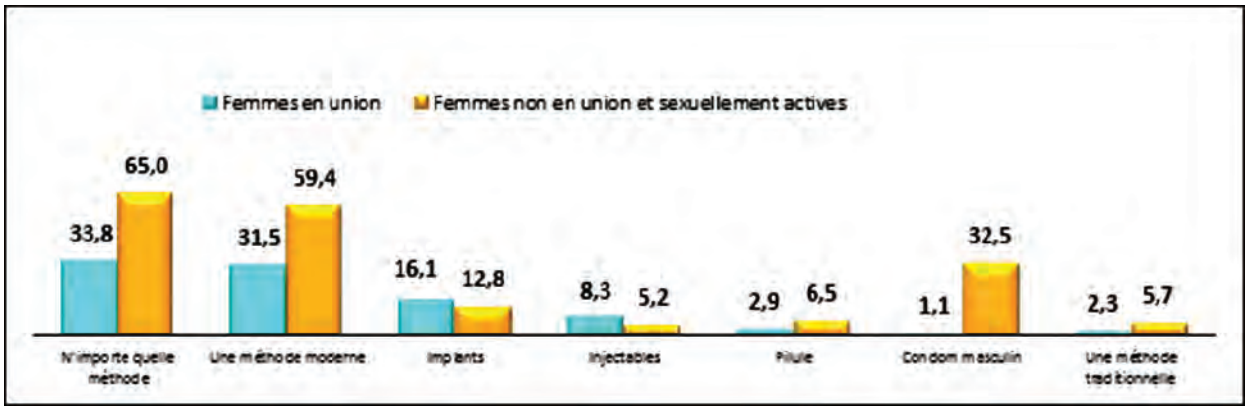

Besoins (%) satisfaits et non satisfaits en planification familiale

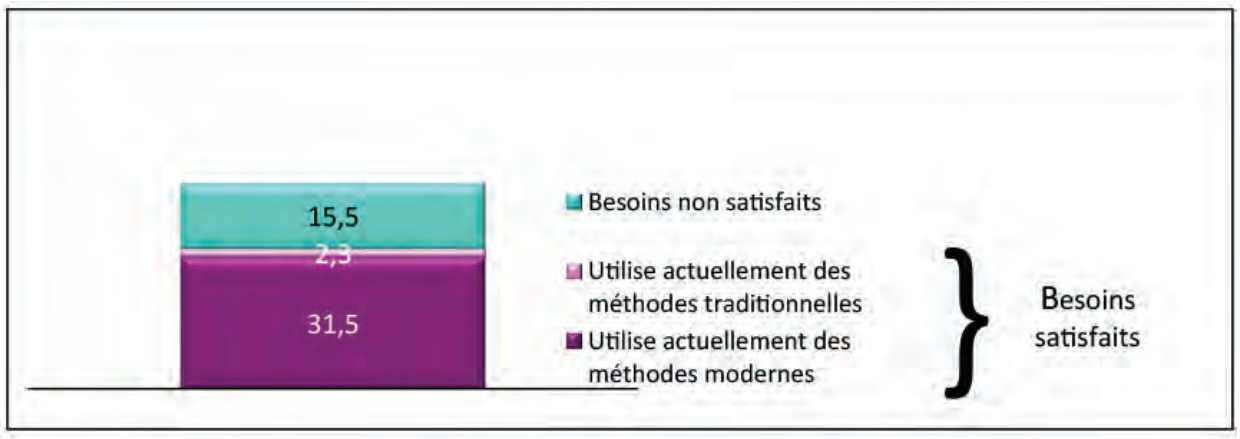

BURKINA FASO

Plus de femmes handicapées que d'hommes

Selon le 5e Recensement général de la population et de l'habitation de 2019 (5e RGPH), 1,1% de la population âgée de 5 ans et plus souffre d'un handicap. Toutefois, ce taux de prévalence du handicap varie selon la région de résidence. Il dépasse la moyenne nationale dans les régions telles que le Centre-Sud (1,6%), le Plateau Central et le Sud-Ouest (1,5%). Le Sahel enregistre la plus faible prévalence (0,7%).

L'analyse des données recueillies selon le groupe d'âge indique que le niveau du handicap augmente avec l'âge. En effet, il est ressorti qu'à partir de 40 ans, la prévalence du handicap au sein de la population augmente de façon régulière jusqu'à 80 ans et plus. Le taux de prévalence varie de 1,0% pour la tranche d'âge de 40-44 ans jusqu'à 22,1% au-delà de 85 ans.

La comparaison des prévalences entre les deux sexes montre que les femmes sont plus victimes du handicap que les hommes entre 45 et 64 ans. A l'inverse, pour la tranche d'âge de 65 à 84 ans, les hommes sont les plus touchés par le handicap.

L'autre fait que révèle le 5e RGPH, c'est le multi-handicap encore appelé la limitation fonctionnelle, au sein de la population Burkinabè. Un tiers des personnes handicapées a une limitation dans au moins deux domaines de fonctionnement. Le multi-handicap est présent et de façon importante au sein des populations handicapées les plus âgées, et légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. « Il est de 43,6% après 80 ans, avec 44,9% chez les femmes handicapées et 41,9% chez les hommes handicapés. Il est de 54,3% à partir de 85 ans, avec 56,4% chez les femmes handicapées et 51,0% chez les hommes handicapés ».

Les résultats montrent que les handicaps moteurs et visuels sont les types de limitation fonctionnelle dominants parmi la population handicapée de 5 ans ou plus en 2019. Plus de quatre personnes sur dix (43,6%) âgées de 80-84 ans présentent au moins une limitation fonctionnelle moteur et visuelle. Chez les 85 ans et plus, la proportion est de 54,3% . D'autres formes de multi-handicaps existent. S'agissant des handicaps d'auto-soins et de communication, ce sont plutôt les hommes qui sont les plus touchés contrairement aux femmes ; respectivement 19,1% contre 18,1% pour l'auto-soin et 21,4% contre 18,5% pour la communication. Pour les autres types de limitation fonctionnelles (audition, mémoire/concentration), les pourcentages sont plus élevés dans la population féminine que masculine.

Djouma HEMA

Définition de quelques concepts et indicateurs

☛ Handicap

Est en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné, du fait d'une déficience ou d'une limitation. Le handicap fait référence, à la fois à ces troubles présents chez l'individu, et à l'interaction entre ces troubles et l'environnement qui peut aussi être la cause de ces restrictions. La situation de handicap entendue comme restriction de participation sociale a ainsi pour origine un problème de santé ou un trouble du fonctionnement organique (Espagnac, 2015).

☛ Personne handicapée

Selon les Nations Unies (2006), il s'agit d'une personne qui présente une (ou des) incapacité(s) physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, et dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Dans le cadre du 5e RGPH, les personnes considérées comme handicapées sont celles pour lesquelles il a été répondu (« beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » à au moins une des six questions relatives au fonctionnement).

☛ Limitation fonctionnelle

La logique qui sous-tend la classification du handicap par la CIF est que les maladies, accidents ou malformations peuvent être la cause de dysfonctionnements ou lésions des organes, des tissus ou du cerveau (tels que la paralysie, la malvoyance, le trouble neuronal, etc.) donnant lieu à des déficiences. La détérioration des fonctions motrices, sensorielles ou mentales qui peuvent découler de ces déficiences constituent les limitations fonctionnelles (Espagnac, 2015).

☛ Limitations fonctionnelles multiples ou multi handicap

Les limitations fonctionnelles multiples font référence aux personnes pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » pour au moins deux des six questions de la brève série de questions du Groupe de Washington. Ce terme est utilisé ici comme synonyme de multi handicap qui fait référence à l'association de diverses déficiences ou limitations associées.

Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence

Milieu de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Urbain	0,9	0,9	0,9
Rural	1,1	1,1	1,1
Burkina Faso	**1,1**	**1,0**	**1,1**

Source : RGPH, 2019

Poids (%) Par type de limitation fonctionnelle des personnes handicapées âgées de 5 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire concentration	Auto soin	Communication
Urbain	Masculin	31,9	18,6	44,0	18,3	20,7	22,9
	Féminin	33,2	20,9	48,7	17,1	19,2	18,6
	Ensemble	32,6	19,8	46,5	17,7	19,9	20,6
Rural	Masculin	34,0	24,9	40,1	20,3	18,6	20,9
	Féminin	34,1	27,8	44,4	21,7	18,8	18,4
	Ensemble	34,1	26,4	42,3	21,0	18,7	19,6

Source : RGPH, 2019

Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans et plus par régions de résidence

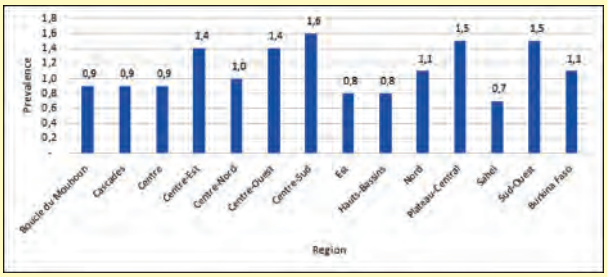

Source : RGPH, 2019

Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans et plus par groupe d'âge et par sexe

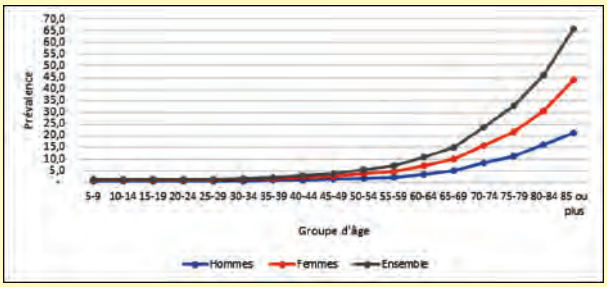

Source : RGPH, 2019

Poids (%) Par type de limitation fonctionnelle selon le sexe des personnes handicapées de 5 ans et plus

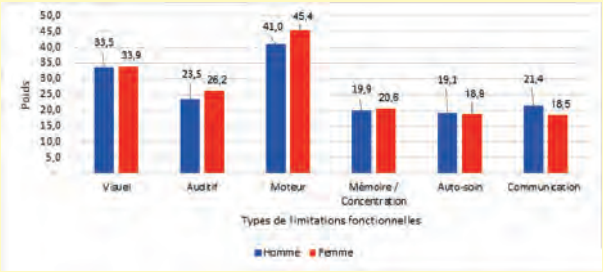

Source : RGPH, 2019

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

L'Indice du Coût de la Construction : un instrument de mesure du coût de construction des bâtiments d'habitation à l'horizon 2023 pour le Burkina Faso

La production des statistiques dans le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP) dans les pays membres d'AFRISTAT et notamment au Burkina Faso n'est pas assez développée. Elle se limite généralement à la collecte et à la production de statistiques des prix des matériaux de construction. Or, le coût d'un ouvrage de BTP englobe aussi bien les prix des matériaux que les frais des prestations des spécialistes et les charges (salaires, honoraires, taxes, achat, location et amortissement de matériel, etc.). La mise en œuvre de grands chantiers de construction de logements sociaux et d'infrastructures dans plusieurs États rend urgent la nécessité de disposer d'indicateurs de suivi de l'évolution des coûts de la construction en vue de contrôler les mécanismes d'attribution et de révision des prix des marchés publics et privés. Des indicateurs d'évolution des prix dans ce secteur sont aussi utiles afin de mieux définir de façon spécifique une politique d'habitat et d'infrastructures sociales.

Qu'est-ce que l'Indice du Coût de la Construction ?

L'Indice du Coût de la Construction (ICC) est un instrument de mesure de l'évolution des prix des maisons d'habitation. C'est un indice composite constitué de :

- L'indice des prix des matériaux de construction ;
- L'indice du coût de la main d'œuvre ;
- L'indice des prix des moyens de gestion ;
- L'indice du coût de la location et d'amortissement du matériel.

La méthodologie de production de l'ICC découle de celle d'AFRISTAT qui est utilisée par le Sénégal, la Mauritanie, le Tchad…

Couverture de l'ICC

Le champ théorique de l'indice du coût de la construction est constitué des dépenses d'investissements effectués par les ménages pour la construction des logements d'habitation en milieu urbain. Le présent ICC en préparation va être expérimenté dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de l'ICC est constitué d'une liste de matériaux et de services concourant à la construction d'une maison d'habitation.

Pour ce faire, l'exploitation des devis détaillés de chaque type de logement est nécessaire pour établir un poids de dépense lié à chaque produit.

Les travaux préparatoires de l'ICC ont débuté en mai 2022 pour la constitution du panier des biens et services et les points d'observation. L'année 2023 sera consacrée à la collecte des prix de base.

Type d'habitations concernées ?

Forme de publication ?

Utilisation de l'ICC

Les utilisations envisageables sont nombreuses dont quelques-unes sont :

- Comme outil d'aide à la décision par les autorités en matière de politiques d'habitats ;
- La révision des contrats de construction (avenants) sur la base de l'évolution de l'ICC ;
- Les études de marché de construction etc.

Paul TIENDREBEOGO

COMMERCE EXTÉRIEUR AU PREMIER TRIMESTRE 2022

Le coton rapporte 134,6 milliards de F CFA au Burkina

La note trimestrielle sur les statistiques du commerce extérieur du premier trimestre 2022 publiée par l'Institut national de la statistique et de la démographie indique une balance commerciale excédentaire (définir en note de bas de page). Elle s'est améliorée de 172,7% par rapport au trimestre précédent. Cette hausse trimestrielle résulte d'une hausse des exportations (+7,8%) et d'un recul des importations (-5,3%). Par rapport au premier trimestre 2021, la balance commerciale connait une hausse annuelle de 79,4%.

Au cours du premier trimestre 2022, l'Or reste le principal produit exporté. Il est suivi du coton. Ces deux produits, représentant 82,3% des valeurs totales d'exportations du pays, ont fortement influencé le niveau global des exportations du trimestre.

Les exportations de l'Or ont connu néanmoins une baisse trimestrielle de 8,1%. Quant à celles du coton, elles sont passées de 62,2 milliards au quatrième trimestre 2021 à 134,6 milliards au premier trimestre 2022. Cette progression importante des exportations du coton est due essentiellement à la reprise de la production de fibre de coton au cours du trimestre, inhérente au caractère saisonnier de l'activité d'égrainage de coton. La dynamique globale des exportations à la hausse a été plus soutenue par l'augmentation des exportations d'autres produits tels les graines et fruits oléagineux (3,5%) et les fruits frais ou secs (2,3%).

Comme à l'accoutumé, la Suisse est de loin la principale destination des exportations du Burkina. Elle reçoit à elle seule, 70,8% des exportations totales du pays en valeur. Les exportations vers la Suisse sont composées essentiellement d'or non monétaire (88,3%) et du coton (11,5%). Elle est suivie de la Côte d'Ivoire (4,5%), de la France (3,6%), du Mali (3,0%) et de Singapour (2,5%). Ces cinq pays ont enregistré 84,4% de la valeur globale des exportations du Burkina au premier trimestre 2022.

Les exportations vers l'UEMOA s'élèvent à 73,4 Milliards de FCFA, soit 9,4% des exportations totales du pays. La première destination des marchandises est la Côte d'Ivoire qui absorbe à elle seule 48,4% des exportations composées essentiellement des minerais (79,2%) et du coton (13,9%). Ensuite viennent le Mali (31,7%), le Togo (8,5%) et le Niger (5,4%).

Dans le même temps, la valeur des importations de marchandises a enregistré une baisse de 5,3% par rapport au quatrième trimestre 2021. L'évolution trimestrielle à la baisse constatée est due à la diminution des importations de certains produits. Les « produits raffinés du pétrole » (-4,5%), les « Chaux, ciments et matériaux de construction fabriqués (exceptés argile, verre) » (-35,5%), « le riz » (-7,0%), les « Voitures automobiles à tous moteurs, pour le transport de marchandises » (-35,5%) et les « équipements mécaniques de manutention; parties et pièces

détachées »(-20,5%) sont les principaux produits importés qui ont plus pesés sur l'évolution trimestrielle des importations à la baisse.

Mais cette baisse quoique importante, ne saurait éclipser la dépendance du pays. En effet, les importations du Burkina se sont accrues de 35,2 % comparativement à la même période de l'année dernière. Quant aux quantités importées, elles sont passées de 2413,8 mille tonnes au quatrième trimestre 2021 à 1832,2 mille tonnes au premier trimestre 2022, soit une baisse trimestrielle de 24,1%. Cependant, les quantités annuelles importées sont en nette croissance (12,2%).

Le pays a importé de la Chine une valeur de 89,7 milliards de FCFA de biens, soit 12,1% des importations totales. Comparées

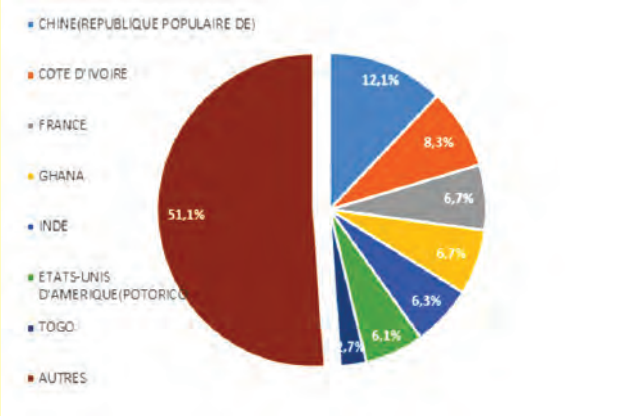

aux importations du quatrième trimestre 2021, les importations provenant de la Chine se sont contractées de 10,1%. Ces importations sont composées essentiellement de « larges plats et tôles en fer ou en acier », les « motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteurs » puis des « produits médicinaux et pharmaceutiques ». Elle est suivie de la Côte d'Ivoire (8,3%), la France (6,7%), le Ghana (6,7%), l'Inde (6,3%), les Etats Unis d'Amérique (6,1%) et le Togo (2,7%).

En ce qui concerne les importations du Burkina Faso provenant des pays membres de l'UEMOA, au premier trimestre 2022, elles sont de 95,5 Milliards de FCFA, soit 12,9 % des importations totales. La Côte d'Ivoire et le Togo sont les principaux fournisseurs du pays avec respectivement 64,3% et 20,7. Néanmoins en glissement trimestriel (voir tableau 06), les importations provenant de la Cote d'Ivoire se sont contractées de 2,0%. Les principaux produits importés de la Côte d'Ivoire sont des « produits raffinés du pétrole » (41,8%), « l'énergie électrique » (9,2%), du « Tabac brut et fabriqué » (9,1%).

Les importations provenant de l'espace CEDEAO sont de 147,2 Milliards de FCFA soit 19,9% des importations totales. Le premier fournisseur de marchandises du pays dans l'espace CEDEAO est la Cote d'Ivoire avec 41,7% des importations. Elle est suivie du Ghana (33,8%), du Togo (13,4%) et du Niger (6,2%).

Les indices du commerce extérieur traduisent l'évolution des échanges entre le Burkina Faso et ses partenaires commerciaux. Ils permettent de déceler les changements conjoncturels intervenus aussi bien dans les exportations que dans les importations.

L'indice de Paasche des prix enregistre une baisse de 6,8% en glissement trimestriel. Il connait par contre une hausse de 3,2% en glissement annuel.

Les quantités de marchandises exportées au premier trimestre 2022 connaissent une hausse de 65,2%. En conséquence, l'indice de Laspeyres des quantités exportées a enregistré une hausse de 13,0% au premier trimestre. En glissement annuel, l'indice connait cependant une légère baisse (-0,7%).

Au cours du trimestre sous revue, l'indice de Paasche des prix à l'importation a connu une baisse de 1,5% au premier trimestre 2022. En glissement annuel, l'indice de Paasche des prix enregistre une hausse de 34,7% par rapport au premier trimestre de 2021.

L'indice des quantités des marchandises importées enregistre une baisse en glissement trimestriel de 2,4% et une hausse de 2,5% en glissement annuel.

Les termes de l'échange désignent le pouvoir d'achat de biens importés qu'un pays détient grâce à ses exportations. L'indice des termes de l'échange est égal à l'indice des prix à l'exportation rapporté à l'indice de prix à l'importation. Au premier trimestre 2022, les termes de l'échange se sont améliorés. Cependant, l'indice des termes de l'échange a baissé de 5,4% en glissement trimestriel et de 23,4% en glissement annuel.

La valeur de l'indice de gain à l'exportation est de 50,6 points, traduisant ainsi un faible gain tiré des exportations des produits burkinabè. L'indice enregistre une baisse de 7,0% par rapport à son niveau du trimestre précédent et une baisse de 11,4% en glissement annuel.

Karim SARA

	Trimestres					Glissement (%)	
	1 T 21	2 T 21	3 T 21	4 T 21	1 T 22	Trim	Annuel
Exportations FOB en milliards de F CFA	**748,9**	**705,0**	**615,1**	**725,7**	**782,6**	**7,8**	**4,5**
Or non monétaire	540,3	522,1	538,5	571,0	525,0	-8,1	-2,8
Coton	106,9	78,6	4,4	62,2	134,6	116,3	25,9
Graines et fruits oléagineux	19,0	3,9	1,0	17,3	19,2	11,4	1,5
Importations CAF en milliards de F CFA	**548,1**	**605,8**	**627,9**	**782,7**	**741,1**	**- 5,3**	**35,2**
Produits raffinés du pétrole	97,5	144,1	148,5	191,8	183,1	-4,5	87,8
Produits médicinaux et pharmaceutiques	32,5	36,1	30,6	39,3	60,1	52,8	85
Chaux, Ciments et matériaux de construction fabriqués	23,4	16,2	22,8	51,6	33,2	-35,5	42
Balance Commerciale	**200,8**	**99,2**	**- 12,9**	**- 57,0**	**41,4**	**172,7**	**79,4**
Indice Paasche des prix à l'exportation	332,4	293,9	275,4	357,2	325,6	- 8,8	- 2,0
Indice de Paasche des prix à l'importation	72,1	82,3	86,0	98,6	97,1	-1,5	34,7
Indice des termes de l'échange	407,5	334,5	415,3	329,8	312,0	- 5,4	- 23,4
Indice de gain à l'exportation	57,2	48,4	67,2	54,4	50,6	- 7,0	- 11,4

ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ

Le mariage religieux, plus répandu que les deux autres types de mariage

L'état matrimonial de la population est pris en compte dans le Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH), réalisé en fin 2019. Il y est ressorti que le mariage constitue la principale forme d'union en 2019 pour la population de 12 ans ou plus.

Parmi les personnes mariées de 12 ans ou plus, 71,5% ont célébré un mariage religieux. Le mariage coutumier a concerné 67,8% de cette population. La forme de mariage la moins répandue est le mariage légal qui a concerné 8,7% des personnes mariées.

Selon le 5e RGPH, les femmes se marient plus vite que les hommes. La première union arrive beaucoup plus tôt chez les femmes célibataires (en moyenne 20,7 ans) en comparaison des hommes (moyenne 26,9 ans) se trouvant dans la même situation de célibat.

Toutefois, des différences existent en fonction du milieu de résidence. On contracte son premier mariage à un âge plus jeune en campagne qu'en ville, peu importe le sexe. « Les hommes résidant en milieu rural contractent en moyenne leur premier mariage à l'âge de 25,5 ans contre 29,6 ans chez leurs homologues du milieu urbain.

Les analyses indiquent également que les personnes de sexe masculin résidant à Ouagadougou entrent en moyenne dans leurs premières unions à l'âge de 30,3 ans

contre 28,4 ans pour celles habitant dans les autres villes du pays (hormis Bobo-Dioulasso). Chez les femmes résidant à Ouagadougou, le premier mariage est contracté en moyenne à 24,3 ans contre 22,5 ans pour celles habitant dans les autres villes (hormis Bobo-Dioulasso). « A Bobo-Dioulasso, les âges moyens au premier mariage des hommes et des femmes sont assez proches de ceux enregistrés à Ouagadougou pour le même sexe »

Proportion (%) de personnes de 12 ans ou plus concernées par chaque mariage selon le sexe

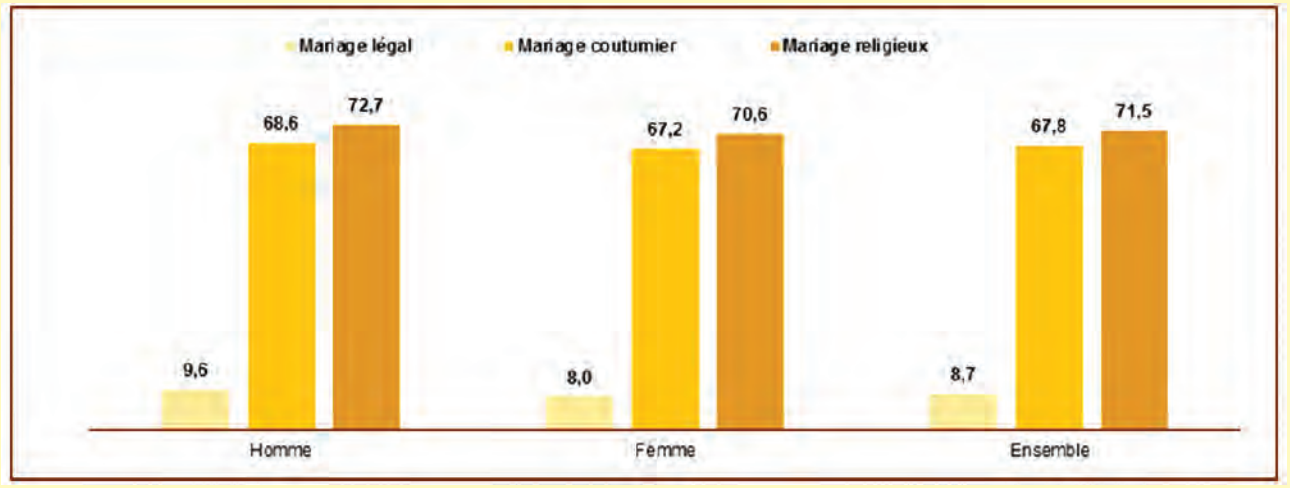

Source : nos calculs à partir de la base de données du 5e RGPH

Age moyen au premier mariage (en années) selon le sexe et le milieu de résidence

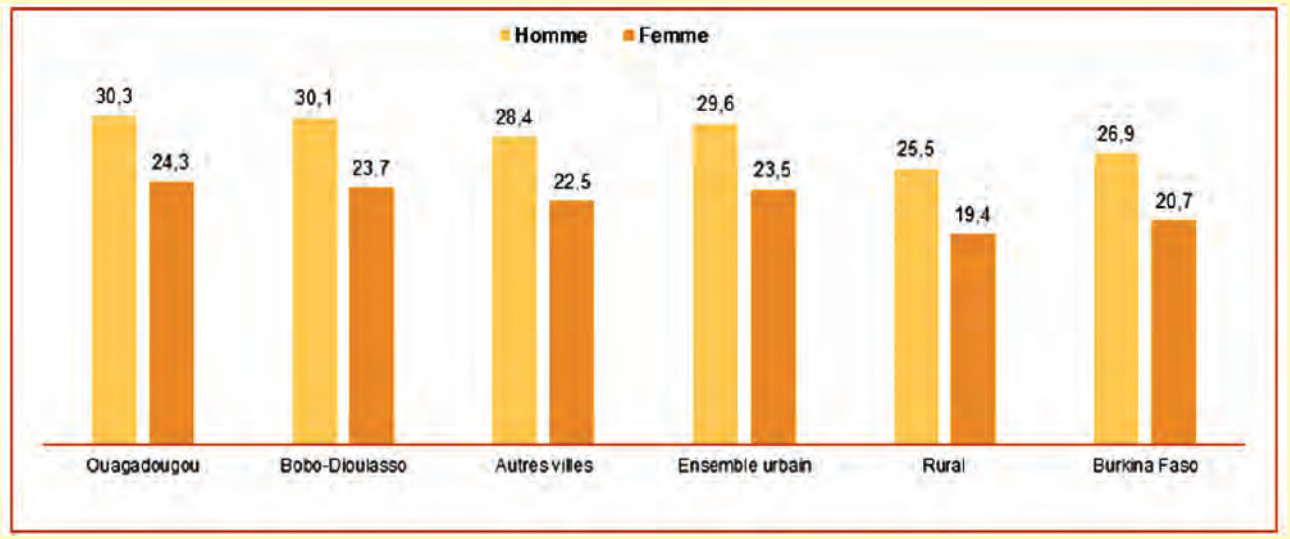

Source : nos calculs à partir de la base de données du 5e RGPH

Tables abrégées de primo-nuptialité selon le sexe

Age x	Célibataires C_x	Mariages M(x,x+a)	Quotients ${}_an_x$ (‰)
Masculin			
15	1 000	114	114,0
20	886	302	340,9
25	584	301	515,4
30	283	155	547,7
35	128	59	460,9
40	69	23	333,3
45	46	11	239,1
50	35	7	200,0
55	28		
Age moyen au 1er mariage : 26,9 ans **Taux de célibat définitif : 2,8%**			

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients ${}_an_x$ (‰)
Féminin			
12	1000	89	89,0
15	911	409	449,0
20	502	311	619,5
25	191	103	539,3
30	88	37	420,5
35	51	17	333,3
40	34	8	235,3
45	26		
Age moyen au 1er mariage : 20,7 ans **Taux de célibat définitif : 2,6%**			

Source : nos calculs à partir de la base de données du 5e RGPH

Définition de quelques concepts et indicateurs

L'état matrimonial est la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage ou à la vie en union. Pendant le 5e RGPH, la question sur l'état matrimonial était posée pour toutes les personnes résidentes du ménage et ayant 12 ans ou plus. Pour chaque personne concernée par la question, l'état matrimonial enregistré est la déclaration du répondant au questionnaire ménage, sans la nécessité de présenter une pièce d'état civil ou tout autre document confirmant cette déclaration.

Pendant la collecte de données du 5e RGPH, la définition suivante a été adoptée : « est mariée toute personne unie par la loi, la coutume ou la religion à une autre personne de sexe différent ». Pour les personnes mariées (celles qui sont en union libre ne sont pas concernées), une question supplémentaire non posée pendant les recensements précédents a permis de préciser le type de mariage (mariage coutumier, mariage religieux ou mariage légal) contracté par chacune des personnes concernées, naturellement avec la possibilité pour une même personne de contracter plusieurs types de mariages. Toutefois, comme le précise le code des personnes et de la famille, seules des personnes de sexes opposés peuvent être dans une situation de mariage ou d'union libre.

Théophile TAPSOBA

« CE TRAVAIL EST UNE MINE D'OR QUI PEUT PERMETTRE VRAIMENT À L'ÉTAT D'ENTREPRENDRE CERTAINES ACTIONS POUR LES POPULATIONS ET POUR DÉVELOPPER AU MIEUX LE PAYS ».

Laure BAYALA / ARISTE, Directrice de la démographie

L'INSD est l'organe officiel de production et de publication des statistiques officielles au Burkina Faso. A ce titre, il est amené à faire le dénombrement de la population demandé par les autorités Burkinabè. C'est dans ce cadre qu'en 2019, l'institut a réalisé le 5e recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) dont les résultats définitifs ont été publiés au mois de juillet 2022. La Directrice technique de l'opération madame Laure BAYALA / ARISTE, Directrice de la démographie nous confie les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération.

Le dénombrement de la population a eu lieu en 2019, dites-nous madame BAYALA, pourquoi c'est maintenant que vous livrez les résultats définitifs ?

Le recensement est une opération assez lourde et complexe qui mobilise pas mal de ressources que ce soit des ressources financières et des ressources humaines. Pour ce 5e recensement nous avons collecté les données avec les smartphones, ce qui allait nous permettre d'avoir des résultats un peu plus tôt. Malheureusement pour certaines raisons, nous avons été confrontés à certaines difficultés comme le dit cet adage, « c'est le terrain qui commande la manœuvre ». Pendant la phase du dénombrement, nous avons utilisé des questionnaires papiers et cela a pris un peu plus de temps dans l'exploitation de tous ces documents. Le recensement a aussi été réalisé en pleine pandémie de Covid, ce qui a ralenti toutes les activités de regroupement des agents à savoir ceux qui devaient faire la saisie et le traitement de ces données, ce qui nous a aussi fait décaler le calendrier. Ainsi, les résultats préliminaires ont été publiés en fin 2020 et nous avons continué le traitement toujours pendant la pandémie covid pour pouvoir publier les résultats définitifs. En fin 2021 nous étions déjà prêt mais il y a eu quelques dispositions qui ont un peu fait trainer la publication des résultats définitifs.

Est-ce que les agents recenseurs ont vraiment pu aller là où ils veulent parce que ça devient compliqué vue le contexte sécuritaire ?

Effectivement ! le contexte sécuritaire nous a amenés à effectuer ce recensement avec beaucoup de difficultés comme vous l'avez dit, nous n'avons pas pu réellement aller là où on voulait. En rappel, le dénombrement c'est

Laure BAYALA Ariste, Directrice de la démographie

la photographie du territoire à un moment précis et à ce moment, on avait des zones qui étaient depuis 2018 pas accessibles donc pour le dénombrement, nous avons due élaborer une stratégie de sécurité qui nous a permis d'écarter certaines zones. Un travail en amont a été fait pour détecter et lister toutes ces zones où nous ne pouvions pas aller. Dans certaines zones, nous avons travaillé avec du personnel que nous avons recruté sur place et formé parce qu'ils sont originaires de la zone. Pour elles, c'est plus facile de travailler dans leur zone de résidence avec les consignes qui leur ont été données afin de leur montrer comment se comporter dans ces zones sensibles. En dépit de cette stratégie de sécurité élaborée, nous n'avons pas pu couvrir toutes les zones

lors du dénombrement mais vraiment ce n'est que 5% du territoire qui n'a pas été recensé et pour cela, nous avons estimé les populations dans ces zones. Nous avons essayé d'estimer comme tout bon statisticien le ferait avec des méthodes statistiques bien précises. C'est vrai que ça ne compense pas mais au moins ça nous a permis d'avoir une idée de l'effectif de la population de ces zones.

Quelles sont les grandes tendances qui changent par rapport au dernier RGPH (2006) qu'on avait ?

Par rapport aux résultats on observe au niveau de la structure de la population du Burkina Faso que la base est très élargie donc on a une fécondité très élevée au bas âge et on a une mortalité diminuée donc aux âges élevés. On a très peu de personnes âgées, ce n'est pas comme la structure par âge de certains pays européens. Tous les pays africains ont une dynamique assez bien précise donc on suit à peu près la même tendance. Fondamentalement ce qui a changé c'est au niveau de la fécondité qui a baissé passant de 6.2 enfants par femme en 2006 à 5.4 en 2019. Quant à la mortalité, nous avons eu un gain en espérance de vie donc l'espérance de vie est passée de 56 ans en 2006 à 61,9 ans en 2019. Ce sont des gains vraiment considérables. Cela prouve quand même qu'il n'y a pas mal d'actions qui sont menées par le gouvernement et qui ont permis d'avoir ce gain en espérance de vie. L'autre grande tendance que nous avons eu à ce recensement, c'est par exemple l'utilisation de la téléphonie mobile. Nous avons remarqué qu'il y a beaucoup de Burkinabè qui possèdent au moins un téléphone fonctionnel depuis le dernier recensement, c'est vraiment une nouvelle donne qui a changé. Il y a aussi l'utilisation des types d'aisances. En 2006, c'était plus la nature et la brousse que près de 60% de la population Burkinabè utilisaient pour leurs différents types d'aisance on avait près de 60% de la population et là c'est l'inverse, on voit que maintenant dans les différents logements, il y a des latrines saines qui existent. Par rapport à 2006, la population a réellement augmenter et cette augmentation de la population est un peu problématique parce qu'elle augmente mais le territoire n'augmente pas donc il faut déjà réfléchir à comment repartir cette population parce que nous avons des zones très densément peuplées et des zones qui sont vraiment désertes et dans ce sens, il faut vraiment des mesures qui accompagnent cette augmentation de la population comme les mesures sanitaires, mais aussi au niveau de l'éducation parce que qui dit augmentation de population dit des nouvelles naissances donc il faut instruire tous ces gens et s'occuper des questions sanitaires.

On dit que gouverner c'est prévoir et le plus souvent, on prévoit avec les statistiques, pensez-vous que ces résultats peuvent-ils influer sur les priorités de notre gouvernement actuel ?

Ces résultats doivent influer sur les priorités du gouvernement parce qu'il aura, une idée de l'effectif de la population ; de comment elle est caractérisée et repartie sur le territoire national. Notre mission au niveau de l'INSD est de produire ces indicateurs et d'attirer l'attention de nos autorités. Il y a d'autres structures qui sont habilitées à élaborer des programmes et différentes stratégies de politiques pour pouvoir vraiment répondre à ces priorités du gouvernement, sinon notre mission est de fournir ces indicateurs et d'attirer l'attention des autorités sur la situation et sur l'état de la population. A partir de ces résultats, le gouvernement doit pouvoir mettre en place d'autres stratégies pour répondre à ces priorités du moment.

Quelle est l'intérêt des résultats du 5e recensement ?

L'intérêt de ces chiffres est d'une part de mettre en œuvre des actions au profit des populations. Imaginez un peu que dans une région on a 100 personnes composées de plus de personnes âgées que d'enfants qui résident. Dans cette zone, il faut pouvoir mettre à la disposition des personnes âgées des infrastructures dont elles ont besoins. S'il y a plus d'enfants, il faut pouvoir construire des écoles, mettre en place des centres de santés et développer certaines infrastructures en fonction du type de populations qui y vivent. D'autre part il s'agit de mettre à la disposition des utilisateurs, des partenaires techniques et financiers ces données pour leurs différentes stratégies leurs mémoires, leurs thèses. En plus le recensement est une opération qui a plusieurs produits dont une base de sondage qui est utilisée par pratiquement tous ceux qui font de la recherche mais aussi tous ceux qui collectent des données. Ils utilisent cette base sondage pour tirer leurs échantillons pour faire leurs enquêtes donc vraiment ce travail est une mine d'or qui peut permettre à l'État d'entreprendre certaines actions pour les populations et pour développer au mieux le pays.

Retranscription Mouonkoun DABIRE
et Yanne ZOUNDI

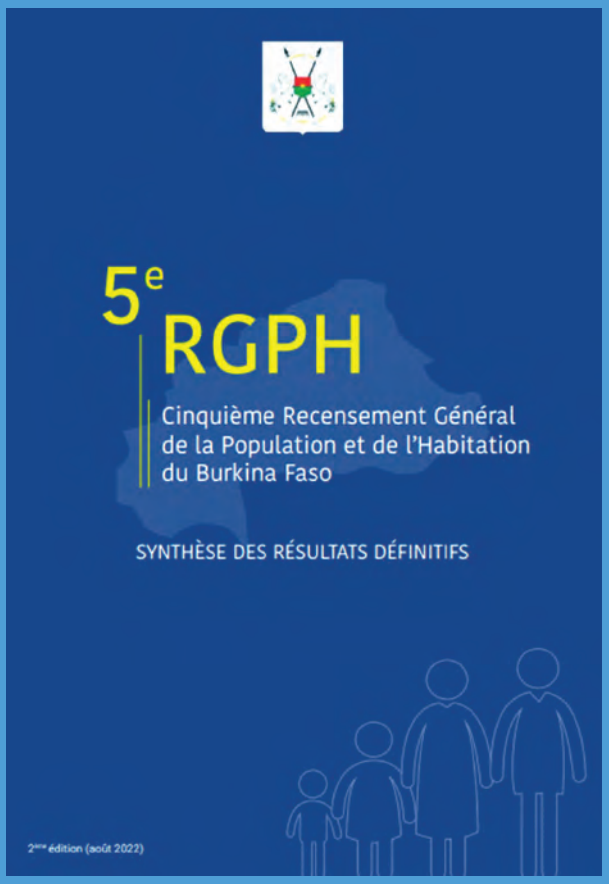
5e RGPH
Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS
2ème édition (août 2022)

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
RÉSULTATS
VOLUME-1
ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES, ÉTAT, STRUCTURE ET DYNAMIQUE DE LA POPULATION
5e RGPH
Août 2022

Burkina Faso
Enquête Démographique et de Santé
2021
Indicateurs Clés

ANNUAIRE
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)
ANNUAIRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR 2021
Août 2022

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

5e RECENCEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

5e RGPH

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf